

PROJET HYDROLIENNES GOLFE

INTERROGATIONS PROVISOIRES UNAN MORBIHAN

(novembre 2017)

Considérant le caractère expérimental du projet, d'une part et le caractère particulièrement sensible à tous points de vue du Golfe du Morbihan d'autre part, l'UNAN Morbihan estime qu'aucune intervention ou installation ne saurait être entreprise avant que la fiabilité et l'efficacité technico-économique des machines et ouvrages sous marins n'aient été testées et démontrées pendant une durée significative dans des lieux moins vulnérables que le Golfe.

Les interrogations énumérées ci-après résultent des demandes exprimées par des adhérents de l'UNAN Morbihan et peuvent dépasser pour certaines une approche strictement plaisancière.

L'absence de réponse ou l'imprécision des réponses conduira l'UNAN Morbihan à adopter une attitude de réserve pouvant évoluer en opposition au projet, notamment pour les points 1, 2 et 3.

1- LIBERTE DE NAVIGATION

1-1 Hors périodes de travaux

Le cas échéant, quels changements interviendront pour la navigation par rapport à la situation actuelle ? (hauteur d'eau libre, mouillage, mesures de restriction de navigation, balisage et cartographie des zones).

1-2 Quelle sera la hauteur d'eau disponible pour la navigation lors de la plus basse mer (coefficient 120) ?

1-2 Pendant les périodes de travaux

- Quelle est la durée envisagée pour la réalisation COMPLETE des travaux en milieu marin ?

- Pendant les travaux, quelles seront les dispositions prises pour isoler le chantier de la navigation ? La navigation ordinaire restera-t-elle possible et, si oui, selon quelles modalités ?
- Nombre et gabarit des navires mis en œuvre lors des interventions ?
- Quelle base terrestre et portuaire pour la logistique du chantier ?
- Quelle fréquence pour les chantiers de maintenance des ouvrages ?
- Interventions imprévues (panne, maintenance...): quelles conditions d'intervention ? (soumises à autorisation pour chaque cas ou pas ? immédiates ? différées pour être regroupées à certaines période de l'année ? selon les mêmes dispositions que pour les chantiers ?).

2 - PECHE

- 2-1 Le cas échéant, quelles restrictions seront instaurées pour la pêche embarquée (voire du bord) en sus des restrictions existantes ? Quelles restrictions pour la pêche aux engins, filets, casiers, palangres...
- 2-2 Quelles seront précisément les zones concernées (délimitation) ?
- 2-3 Comment ces dispositions seront-elles portées à la connaissance du public ?
- 2-4. Quel impact sur la plongée sous-marine de loisir ?
- 2-5. Quels risques (sécurité des personnes) pour les pêcheurs ou plaisanciers non informés qui pêcheraient ou mouilleraient en plein champ d'hydroliennes ?

3 - PRESERVATION DU MILIEU NATUREL

Il convient de rappeler que le site d'implantation prévu est un couloir étroit, un entonnoir qui n'est comparable à aucun des autres sites connus présentés comme potentiellement intéressants pour l'hydrolien marin (Bréhat, Fromveur, La Hague, Baie de Fundy, Ecosse).

- 3-1 Quels travaux sous-marins de terrassement seront nécessaires à l'installation des hydroliennes, aux blocs de raccordements, au passage et à la sécurisation des câbles ? Quel impact sur les fonds ?
- 3-2 Résultat de l'étude sur la nature, la quantité et la trajectoire des objets en dérive susceptibles d'endommager les hydroliennes ou de porter sérieusement atteinte à leur fonctionnement ? Si toutefois cette étude existe ?
- 3-3 Quelle sont les impacts sur la faune marine qui sont ou seront étudiés ? Durée des études éventuelles ? Un « point zéro » est-il prévu ? A partir de quelles références concrètes puisqu'il n'existe pas d'installations identiques ?
- 3-4 Comment sera évalué le rôle de "nursérie" du golfe par rapport au mor braz ? Quelle connaissance des échanges quantitatifs/qualitatifs de l'un avec l'autre ? Quels impacts sur les migrations de poissons, crustacés et céphalopodes ?
- 3-5 Quelle sera l'influence des ouvrages sur les transports de sédiments ?
- 3-6 Quel est l'impact de la rotation des pales et des accélérateurs de courant sur la faune ? (notamment: obstacle physique, bruit, champs magnétiques...).
- 3-7 Quel type d'antifouling sera utilisé ? Quel impact sur le milieu ?

3-8 Descriptif des installations sous-marines et terrestres de raccordement hydroliennes/réseau ?

4 - PRODUCTION D'ELECTRICITE

Divers chiffres ont été avancés, qui ont varié en fonction du type de machines, de leur dimensions et puissances THEORIQUES, de leur nombre etc.

4-1 Quelle sera la production électrique réelle et non théorique espérée (chiffres réalistes à partir de données fiables sur une durée suffisante) par type et taille de machine ?

4-2 Quelle sera la production électrique globale réelle annuelle de l'ensemble du site (sur la base de chiffres réalistes) ?

4-3 Combien d'hydroliennes seront installées ?

4-4 Morbihan Energie et l'UBS ont annoncé une production correspondant à 7% des besoins électriques des 130 000 habitants bordant le Golfe (cf flyer de base de l'enquête, articles de presse) ? Au vu des éléments fiables disponibles aujourd'hui, maintenir cette annonce ne revient-il pas à tromper la population ?

5 - COUTS FINANCIERS

5-1 Coût global d'étude du projet ?

5-2 Coût des études préalables à l'obtention des autorisations administratives ?

5-3 Quel est le montant global estimé du chantier d'installation (génie civil marin et terrestre, fourniture des machines, postes de raccordement, câblages etc) ?

5-4 Quelle est la durée de vie estimée des ouvrages (fréquence de remplacement) ?

5-5 Montant des financements publics pour des prototypes annoncés comme spécifiques au Golfe? (cf médias)

5-6 Montant des dépenses réalisées et engagées à ce jour ?

5-7 Quels sont et seront les financeurs du projet et de sa réalisation ? A quelle hauteur pour chacun ? Un partenariat public/privé est-il envisagé ?

5-8 Quel sera le prix de revient réel probable du KWh produit ?

5-9 A partir de la mise en service, à quelle échéance le coût des investissements et de maintenance sera-t-il couvert par la vente de la production électrique ? Autrement dit, combien faudra-t-il de temps pour que l'opération soit financièrement bénéficiaire ?

5-10 Quels opérateurs existants présentent les garanties technico-économiques suffisantes pour être retenus sur un tel projet et assurer la pérennité de la maintenance ?

*

* *